REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME:

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Examen du Nigeria.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo remercie le Nigeria pour la présentation de son rapport et le félicite pour le respect des engagements volontaires pris vis-à-vis du Conseil des Droits de l'Homme ainsi que pour la mise en œuvre des recommandations acceptées du premier cycle de l'Examen.

Plusieurs actions remarquables ont été entreprises afin de promouvoir et protéger efficacement les droits de l'homme. Il s'agit notamment de la révision constitutionnelle en vue de renforcer le processus démocratique, de la réforme du système judiciaire, de la réalisation des projets économiques dans plusieurs secteurs de la vie nationale. Il y a lieu de saluer également diverses initiatives dans le droit au développement durable qui contribuent à la sauvegarde de l'environnement de notre planète.

Pour terminer, nous formulons à la délégation nigériane les recommandations suivantes:

Primo: il n'y a pas de développement intégral sans la paix. Ainsi nous exhortons le Gouvernement nigérian à poursuivre ses efforts pour lutter contre l'insécurité intérieure ;

Secundo: le rapport national souligne que les pratiques traditionnelles néfastes sont profondément ancrées dans la culture des populations nigérianes. Nous encourageons le Gouvernement nigérian à intensifier l'éducation aux droits de l'homme pour éradiquer ce fléau nuisible au développement du pays.

Je vous remercie.

Genève, le 22 octobre 2013

M. Sébastien MUTOMB MUJING, Chargé d'Affaires a.i.

23, Avenue de France – CH- 1202 Genève
Tél. : +41(22) 740.16.80 - Fax: +41(22) 740.16.82